

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2015**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
II - DESCRIPTIF DU SERVICE	8
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	8
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i>	8
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i>	9
2.13 – <i>Composteurs mis à disposition</i>	10
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	11
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES	11
2.31 – <i>Collecte sélective</i>	11
2.32 – <i>Collecte des encombrants</i>	11
2.4 – LES DÉCHÈTERIES	11
III - TONNAGES ET COLLECTES.....	16
3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes).....	16
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)..	17
3.21 – <i>Tonnages</i>	17
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i>	18
3.23 – <i>Évolution</i>	18
3.24 – <i>Les déchèteries</i>	20
3.25 – <i>Les collectes diverses</i>	23
IV - TRAITEMENT - VALORISATION.....	23
4.1 – TRAITEMENT	23
4.2 – VALORISATION MATIÈRE	23
4.3 – VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	24
V - INDICATEURS FINANCIERS.....	25
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION.....	25
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	25
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	25
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i>	26
5.23 – <i>Les dépenses d'investissement</i>	27
VI - PRODUCTION ET VALORISATION.....	28

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

PRÉAMBULE

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En termes de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadeurs développement durable et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le nouveau contrat de collecte des déchets ménagers et des collectes sélectives est entré en vigueur au 1^{er} novembre 2015. L'entreprise retenue en début d'année 2015 a été la société GRANDJOUAN pour une durée de 5 ans, avec une possibilité de prolongation de 2 fois 1 an. Le nouveau contrat de collecte est à très peu de choses une reconduction de l'ancien marché, avec cependant la possibilité d'affermissement de tranches conditionnelles qui portent sur :

- la réduction de fréquence de collecte des déchets ménagers (passage d'une collecte 2 fois par semaine à 1 fois par semaine ;
- le développement de la collecte des déchets ménagers en conteneurs enterrés ou semi-enterrés ;
- la collecte sélective en apport volontaire de l'ensemble des emballages ménagers dans un même flux.

Ces tranches conditionnelles seront analysées et seront mises en œuvre en fonction de l'évolution que souhaitera QUIMPER COMMUNAUTÉ.

La principale évolution du marché de collecte est la mise à disposition des locaux techniques pour le service de collecte et du centre de transfert. Les caractéristiques de cet investissement important pour QUIMPER COMMUNAUTÉ sont les suivantes :

- Les locaux :

Les locaux techniques permettront d'accueillir 30 à 35 personnes nécessaires au bon fonctionnement du service. Leur surface est de l'ordre de 200 m². Ils comprennent : les vestiaires, les sanitaires, la salle de repos, les bureaux et la salle de réunion.

L'atelier a une surface de l'ordre de 300 m² et comprend un magasin pour les pièces détachées.

- Le centre de transfert :

Le dimensionnement du centre de transfert s'est effectué selon la réglementation sur le jour de pointe journalier. Celui-ci se situe à environ 160 tonnes pour les ordures ménagères et à environ 14 tonnes en collecte sélective. La durée de fonctionnement du centre se situe aux environs de 8 heures par jour avec l'utilisation de gros porteurs équipés de fonds mouvants automatiques (FMA) d'une capacité de l'ordre de 80 m³ pour les ordures ménagères et de caissons de 30 m³ pour la collecte sélective.



Dans le cadre de ce futur centre, il a été intégré une récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules.

Le coût des travaux a été de 3 073 000 euros et la fin du chantier a eu lieu après l'été 2015.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi sa réflexion sur l'amélioration de la collecte des déchets ménagers dans le secteur du centre-ville de QUIMPER qui est actuellement réalisée 6 fois par semaine. Les déchets sont présentés pour la majorité en vrac et de temps en temps en conteneur. La solution retenue est la mise en place de conteneurs enterrés ou semi enterrés pour la collecte des ordures ménagères et des collectes sélectives. Ce mode de collecte permet de limiter le nombre d'arrêt des véhicules de collecte et surtout de limiter les nuisances dues à des présentations de déchets en dehors des heures prévues par les arrêtés municipaux, tout en espérant que les citoyens ne déposent pas leurs déchets au pied de ces conteneurs.

La difficulté principale de ce dossier est de trouver les lieux d'implantation du fait de l'encombrement des sous-sols avec l'ensemble des réseaux (eau potable, gaz, assainissement, eaux pluviales, éclairage public, Télécom, fibre optique...). Au cours de l'année 2013, QUIMPER COMMUNAUTÉ a mis en place 3 points rue JEAN JAURÈS. Ils seront complétés par 2 autres points à chaque extrémité de cette rue début 2016.



Ce dispositif sera mis en place également dans le cadre de l'aménagement de la rue des RÉGUAIRES et rue ARISTIDE BRIAND rive droite.

La mise en service de ce nouveau mode de collecte interviendra au début de l'été 2016, avec sur chaque point de collecte, un conteneur enterré pour la collecte sélective des emballages ménagers.

QUIMPER COMMUNAUTÉ, après la création de nouvelles déchèteries, a décidé de procéder à des travaux d'extension des sites de PLUGUFFAN et de GUENGAT. Le projet permet de porter le nombre de quais de 7 à 11 sur la déchèterie de PLUGUFFAN ; par contre sur celle de GUENGAT, il n'a été possible d'y ajouter qu'un quai supplémentaire. Les dossiers de consultation ont été réalisés et l'entreprise LE PAPE a été retenue pour la réalisation des travaux pour un coût global de 360 000 € TTC. En parallèle, les dossiers réglementaires au titre de la législation sur les installations classées ont été élaborés.

Pour le site de PLUGUFFAN, de nombreux échanges ont été nécessaires pour finaliser le dossier réglementaire avec les services de la DREAL. Ceci a eu pour conséquence de décaler la date de démarrage des travaux qui commenceront finalement début 2016. Ces travaux nécessiteront la fermeture des 2 sites. Au vu du retard pris, les travaux auront lieu en même temps sur les 2 sites afin de pouvoir rouvrir les déchèteries avant la période de forte affluence du printemps.

En lien avec la gestion des déchèteries, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la réflexion pour élargir la mise en œuvre de REP sur notre territoire. Après avoir contractualisé avec ÉCO-MOBILIER en 2014 qui est chargé de la récupération du mobilier dans les différentes déchèteries, QUIMPER COMMUNAUTÉ a finalisé les discussions avec ÉCO-DDS, éco-organisme en charge de la collecte des Déchets Diffus Spécifiques des ménages et ÉCO-TLC, chargé lui de la collecte des Textiles, Linge de maison et Chaussures. Les conventions seront signées début 2016 pour être rendues opérationnelles rapidement. L'enjeu pour QUIMPER COMMUNAUTÉ est surtout au niveau de la collecte des Déchets Diffus Spécifiques qui lui permettra de faire une économie notable sur le coût de ces déchets dangereux.

Par ailleurs, l'éco-organisme ÉCO-EMBALLAGES a lancé début 2015 un 2^{ème} appel à projet afin d'étendre les consignes de tri sur les emballages plastiques sur d'autres territoires français. Actuellement suite au 1^{er} appel à projet, 3,7 millions d'habitants en FRANCE bénéficient de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, à savoir les barquettes plastiques, les films plastiques, les pots de yaourts... Les contraintes de cette extension des consignes de tri se situent principalement au niveau des centres de tri qui doivent se moderniser afin de pouvoir accepter et trier ces nouveaux emballages dans de bonnes conditions.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a un contrat avec les ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS qui disposent d'un centre de tri à SAINT ÉVARZEC depuis le début des années 1990. Celui-ci, dans le cadre de l'appel à projet lancé par ÉCO-EMBALLAGES, a saisi l'ensemble des collectivités en contrat avec eux pour répondre à l'appel à projet afin de lui permettre d'obtenir des subventions, ce qui permettra par la suite d'obtenir des coûts de tri inférieurs. QUIMPER COMMUNAUTÉ a répondu favorablement comme l'ensemble des collectivités du SUD FINISTÈRE. Au 2^{ème} semestre 2015, QUIMPER COMMUNAUTÉ et le centre de tri des ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS ont reçu l'information qu'ils étaient retenus dans le cadre de l'appel à projet. Ceci a pour conséquence pour le centre de tri des ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS de moderniser sa chaîne de tri, avec un important programme de travaux. Ceux-ci devraient s'achever avant l'été 2016.

Pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, les conséquences sont surtout en termes d'outils de communication où l'ensemble des supports est à reprendre. En parallèle, QUIMPER COMMUNAUTÉ a pris contact avec le prestataire de collecte afin d'identifier les éventuels problèmes car, si l'extension des consignes n'entraîne pas de hausse significative en termes de tonnages, ce n'est pas le cas en termes de volumes. QUIMPER COMMUNAUTÉ devra donc adapter sa dotation individuelle en termes de sacs jaunes, soit en augmentant le nombre de sacs distribués, soit en augmentant le volume du sac.

Compte tenu de cette modification des consignes de tri, QUIMPER COMMUNAUTÉ en profitera à l'occasion pour modifier sa collecte sélective en apport volontaire sur les tri points. Actuellement, il y a une colonne pour les papiers et une colonne pour les plastiques. Il a été décidé de mettre les emballages ménagers dans une seule et même colonne comme pour tous les autres usagers de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi sa démarche sur le quartier de KERMOYSAN/KERJESTIN avec le souhait, en particulier, de développer le compostage collectif en pied d'immeuble. Par ailleurs, la distribution des sacs de précollecte réalisée par le PIMMS (Point Informations Médiation Multi Services de Quimper Cornouaille) a permis d'augmenter la collecte sélective dans les points d'apports volontaires. Des discussions ont été engagées avec les bailleurs sociaux et les syndicats pour modifier la collecte des déchets ménagers sur le quartier, en remplaçant les conteneurs classiques par une collecte par apport volontaire en conteneurs semi-enterrés. Sur le principe, l'ensemble des acteurs sont d'accord. Une étude détaillée sera lancée pour examiner le nombre et la position des points de collecte.

Les trois ambassadeurs développement durable ont poursuivi leurs actions de sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2015/2016, les demandes d'intervention sont égales à l'année précédente dans les classes de fin de primaire. Les actions développées sont :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur ») ;
- visite de la déchèterie de QUIMPER EST (carnet « A la découverte d'une déchèterie ») ;
- consommation et production de déchets (carnet « Le consom'acteur »).

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Nombre de classe	58	51	66	56	53	53
Soit	1 387 élèves	1 245 élèves	1 579 élèves	1 354 élèves	1 311 élèves	1 331 élèves

Les autres actions menées ont été :

- édition des numéros 29 et 30 de la « *Lettre du tri* » et la nouvelle édition du numéro 1 du « *Déchets-tri* ». Cette lettre du tri à destination des usagers, a pour but d'informer sur les consignes de tri et de sensibiliser sur la prévention des déchets ;
- présence sur des salons et marchés ;
- suivi sur la qualité du tri.

Pour le programme local de prévention, QUIMPER COMMUNAUTÉ reçoit une aide financière forfaitaire de 105 000 € par an. Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation sur la prévention des déchets ont été poursuivies :

- compostage :
 - ateliers de compostage et paillage : 38 personnes sensibilisées ;
 - compostage collectif : le nombre est en hausse avec de plus en plus de contacts pris et de multiples installations prévues en 2016 ;
 - compostage individuel : distribution de 333 composteurs ;
- prévention : certains ateliers sont pérennes comme « Le Chariot anti gaspi », « Réparation de vélos », « Sensibilisation au gaspillage alimentaire » ;
- la demande de broyage de déchets végétaux à domicile est en diminution ; mais avec une grosse reprise en 2016 puisque sur les cinq premiers mois, on triple le nombre d'interventions par rapport à 2015, avec un nombre de m³ broyé sept fois plus important. Ce résultat découle des diverses campagnes d'informations du 2^{ème} semestre 2015 que QUIMPER COMMUNAUTÉ a menées afin de faire connaître l'opération (communication en déchèteries, présence sur des salons...) ;
- la collecte d'objets en bon état est toujours en place dans les déchèteries de QUIMPER NORD et QUIMPER EST. Elle tend à se développer avec la ressourcerie TREUZKEMM ;
- le nombre de gobelets réutilisables emprunté est toujours en progression avec 78 structures en 2015 pour 27 319 gobelets empruntés. Par rapport à 2015, on dénombre 10 structures en plus pour 5 000 gobelets empruntés en plus.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a assuré la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de quatre contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2015.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

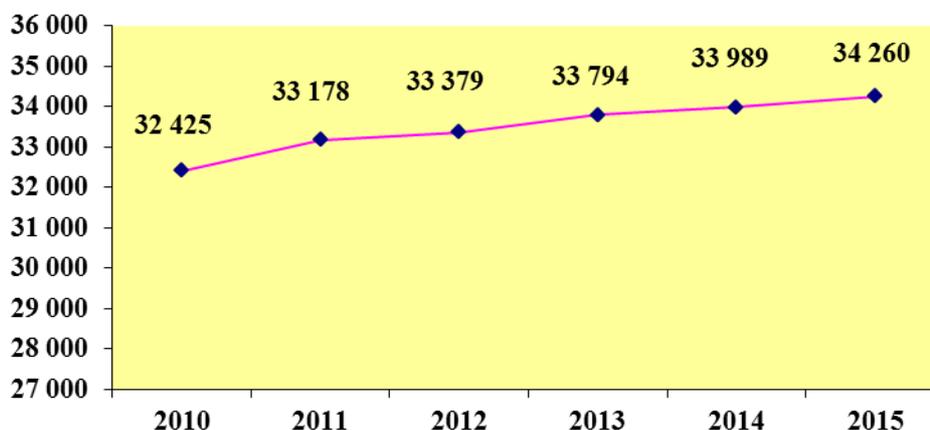
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de près de 34 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ERGUÉ-GABÉRIC	3 217	3 250	3 292	3 341	3 384	3 482
GUENGAT	642	664	672	686	691	703
LOCRONAN	/	323	329	351	355	359
PLOGONNEC	919	955	971	1 003	1 035	1 042
PLOMELIN	1 503	1 530	1 535	1 609	1 624	1 647
PLONÉIS	824	843	803	851	862	903
PLUGUFFAN	1 366	1 422	1 464	1 506	1 527	1 541
QUIMPER	23 954	24 191	24 313	24 447	24 511	24 583
TOTAL	32 425	33 178	33 379	33 794	33 989	34 260



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

L'augmentation du parc est de 0,79 % entre 2014 et 2015.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2015, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	254	18	50
Changement de volumes ou retraits de bacs	169	17	13
Remplacement de bacs détruits	59	8	3
Remplacement de bacs volés ou disparus	174	4	6
Remplacement de bacs brûlés	53	1	8
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	420		14
Réparations	163		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 – MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – État du parc au 31/12/2015

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	144
GUENGAT	33
LOCRONAN	44
PLOGONNEC	74
PLOMELIN	108
PLONÉIS	52
PLUGUFFAN	70
QUIMPER	1 296
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 821
<i>Progression par rapport à 2014</i>	<i>+ 2,9%</i>

b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2015, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC	2 939 foyers
➤ GUENGAT	582 foyers
➤ LOCRONAN.....	223 foyers
➤ PLOGONNEC	823 foyers
➤ PLOMELIN	1 334 foyers
➤ PLONÉIS	755 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 254 foyers
➤ QUIMPER	16 742 foyers
➤ Soit un total de	24 652 foyers

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

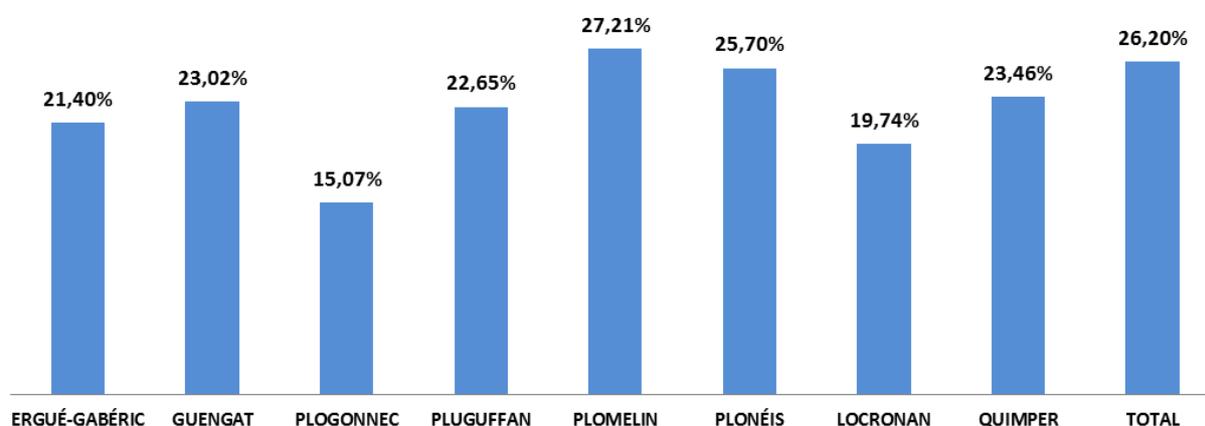
2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 6 500 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990	760 composteurs
➤ 2007.....	1 994 composteurs
➤ 2008.....	1 089 composteurs
➤ 2009.....	797 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs
➤ 2012.....	234 composteurs
➤ 2013.....	147 composteurs
➤ 2014.....	180 composteurs
➤ 2015.....	333 composteurs

La demande est en augmentation par rapport à la baisse enregistrée les années précédentes. Les campagnes de sensibilisation seront poursuivies pour les foyers ne disposant pas encore de composteurs.

Taux d'équipement de composteurs 2015



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	ERGUÉ-GABÉRIC	GUENGAT	LOCRONAN	PLOGONNEC	PLOMELIN	PLONÉIS	PLUGUFFAN	QUIMPER	TOTAL
Colonne à verre	15	7	6	5	13	6	12	130	194
Conteneur à papiers	4	3	3	3	3	1	3	43	63
Conteneur à plastiques	4	3	3	3	3	1	3	46	66

2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC, PLOMELIN et PLUGUFFAN..... C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT, PLOGONNEC et PLONÉISC₁
- LOCRONAN.....C₁ et C₂ dans le centre bourg pendant l'été
- QUIMPER C₆ en hyper centre et C₂

2.31 – COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

2.32 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 – LES DÉCHÈTERIES

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose de cinq déchèteries.

Les déchèteries sont ouvertes les jours fériés, excepté les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Depuis 2013, dans les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC, un caisson réservé à la collecte du plâtre est mis en place.

En 2014, un caisson pour le bois a été mis en place, avec le cadre du dispositif avec l'éco-organisme ÉCO-MOBILIER, à la déchèterie de QUIMPER EST et un autre le sera début 2016 sur la déchèterie de QUIMPER NORD.

Les artisans et commerçants peuvent accéder aux déchèteries de QUIMPER EST, de Kerdreïn et de Kerbenhir et Quillihuec, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de Kerhoaler à Pluguffan. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec Déchèterie de QUILLIHUEC (Ergué Gabéric)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERDREIN (Guengat)	Horaires d'été et d'hiver		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (Pluguffan) (collecte amiante)	Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois 9 H 00 – 12 H 30		

D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

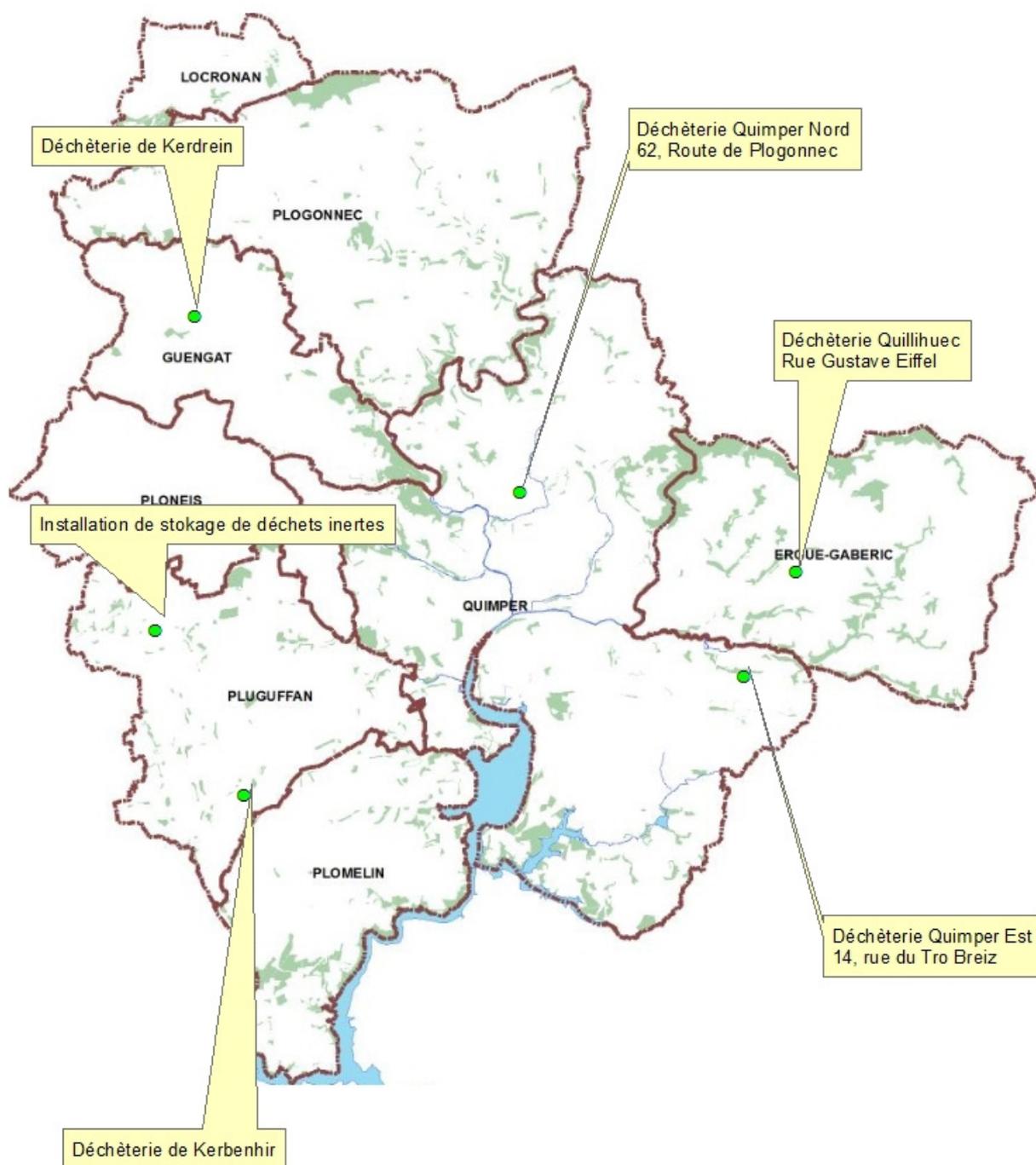
Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ et des communes qui la composent.

En 2015, le centre a reçu 12 628 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de 13,85 %, soit en diminution par rapport à 2014 où ils représentaient 17,16 %.

En 2 ans, le site a vu son apport de tonnage de chantiers privés diminué de manière très importante puisqu'en 2013, ceux-ci représentaient près de 35 % des tonnages reçus.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.

DECHETERIES QUIMPER COMMUNAUTE



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

	2014	2015	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUÉ-GABÉRIC	1 682,22	1 667,23	- 0,89 %	197,47
GUENGAT	319,68	310,38	- 2,91 %	177,06
LOCRONAN	238,35	230,42	- 3,33 %	274,96
PLOGONNEC	635,06	596,60	- 6,06 %	190,97
PLOMELIN	1 016,95	988,50	- 2,80 %	227,24
PLONÉIS	416,74	415,31	- 0,34 %	189,47
PLUGUFFAN	773,20	753,10	- 2,60 %	190,85
QUIMPER	16 128,34	15 870,23	- 1,60 %	237,13
TOTAL	21 210,54	20 831,77	- 1,79 %	227,49

Après une année 2014 où nous avons constaté une stabilisation des tonnages collectés, on note une baisse significative en 2015 de 1,79 %, soit près de 380 tonnes, qui représente l'équivalent environ du tonnage collecté sur la commune de PLONÉIS.

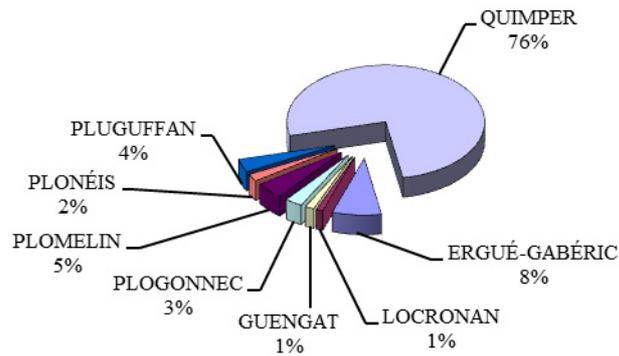
Cette baisse est liée certainement à la politique menée par QUIMPER COMMUNAUTÉ en matière de prévention des déchets, avec l'ensemble des actions menées et aussi au développement de la collecte sélective, avec une augmentation des tonnages en particulier sur le verre. L'ensemble de la population à travers ces actions adhère au dispositif mis en place sur notre territoire et contribue à cette baisse significative du tonnage.

Contrairement aux années précédentes, le tonnage collecté baisse sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec des niveaux différents. Nous constatons dans certaines communes des hausses de tonnage en lien certainement aussi avec un développement plus important de l'urbanisation.

Les ratios de collecte sont toujours plus élevés sur la commune de QUIMPER, compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) collectées par le service public. Le taux le plus élevé est celui de LOCRONAN, en lien avec l'activité touristique et plus particulièrement pendant l'été.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant (population : recensement 2015)

Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 76 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

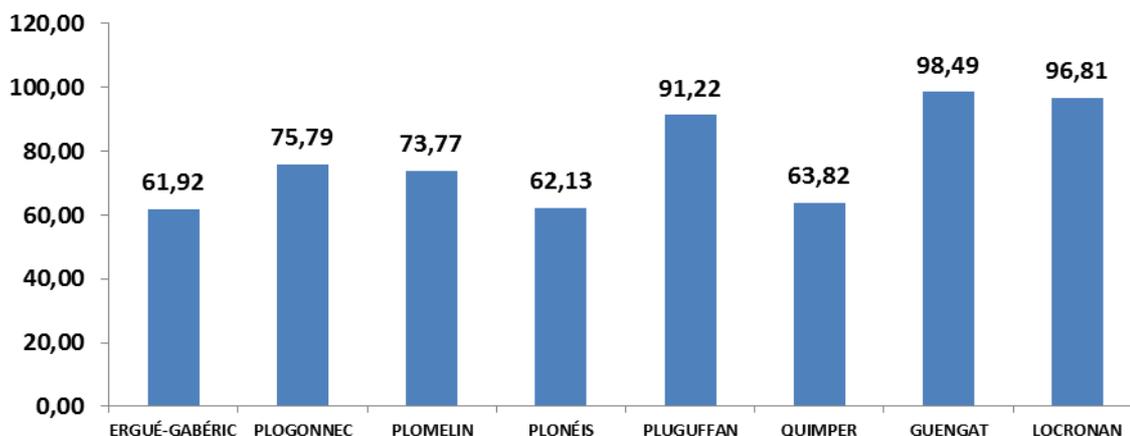
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUÉ-GABÉRIC	211,86	212,856	67,093	18,248	5,231	6,265	1,217	522,77
GUENGAT	91,19	45,463	26,967	3,898	3,086	1,338	0,718	172,66
LOCRONAN	47,96	18,636	10,638	1,598	1,412	0,548	0,329	81,12
PLOGONNEC	103,17	92,860	27,029	7,961	2,443	2,733	0,569	236,77
PLOMELIN	144,48	140,710	17,532	12,063	1,599	4,141	0,372	320,90
PLONÉIS	57,31	64,459	6,457	5,526	0,437	1,897	0,102	136,18
PLUGUFFAN	224,25	85,452	35,311	7,326	4,153	2,515	0,966	359,97
QUIMPER	1 971,92	1 506,890	568,268	129,186	41,008	44,350	9,544	4 271,17
TOTAL	2 852,14	2 167,33	759,30	185,81	59,37	63,79	13,82	6 101,54

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les ratios par matériaux et par communes.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
ERGUÉ-GABÉRIC	25,09	33,158	2,78	0,89
GUENGAT	52,02	41,318	3,98	1,17
LOCRONAN	57,23	34,933	3,59	1,05
PLOGONNEC	33,02	38,377	3,33	1,06
PLOMELIN	33,21	36,377	3,14	1,04
PLONÉIS	26,14	32,352	2,72	0,91
PLUGUFFAN	56,83	30,604	2,91	0,88
QUIMPER	29,46	31,007	2,54	0,81
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTÉ	31,15	31,960	2,68	0,85

3.23 – ÉVOLUTION

Suite aux diverses actions de communication menées par QUIMPER COMMUNAUTÉ, le tonnage des emballages sélectifs est en augmentation par rapport à 2014, avec une hausse d'un peu moins de 1 % suite à une baisse intervenue en 2013.

La hausse est surtout liée au tonnage de verre collecté sur l'ensemble du territoire et elle fait suite à une augmentation déjà intervenue en 2013. Près de 60 tonnes supplémentaires de verre ont ainsi été valorisées. Cette hausse est liée en grande partie à l'augmentation du nombre de conteneurs à verre supplémentaires mis en place par QUIMPER COMMUNAUTÉ sur les différentes communes. Au total en 2 ans, le nombre de colonnes à verre est passé de 147 à 194. Ce travail sera poursuivi dans les années à venir ainsi que les messages sur l'ensemble des emballages verre qui sont recyclables et pas seulement les bouteilles.

Par contre, la baisse se poursuit sur les plastiques de manière significative. Le tonnage de métaux continue de croître avec une hausse de + de 6 %. Il est bon de souligner que c'est seulement depuis 2011 que les métaux sont mis dans les sacs jaunes. Cette hausse fait suite à des augmentations fortes sur les derniers exercices. Le tonnage de papier cartonnettes est resté quasiment stable en 2015 par rapport à 2014. Au travers de ces chiffres, on peut constater que les habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont toujours fortement engagés dans la démarche de tri des déchets.

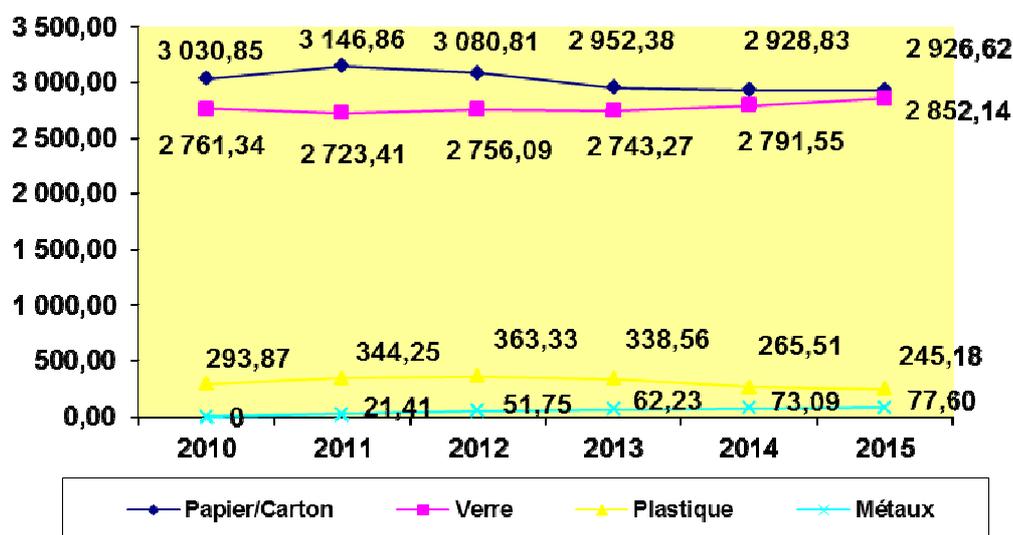
Dans le cadre du contrat de collecte, notre prestataire réalise des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte. Après plusieurs années où nous constatons une dégradation de la qualité du tri avec une augmentation du taux de refus, sur l'année 2015 celui-ci a atteint 17,35 %, soit le même niveau qu'en 2014. Là encore, le rappel des consignes de tri a certainement joué dans cette stabilisation. La qualité du tri reste moins bonne dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante et dans certaines communes comme LOCRONAN, PLOGONNEC, ERGUÉ GABÉRIC.

Le contenu du sac jaune est composé de :

- 69,83 % de papiers
- 16,50 % de cartonnettes
- 2,10 % de briques alimentaires
- 7,69 % de plastique
- 2,64 % de métaux

À ces résultats, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ÉCO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

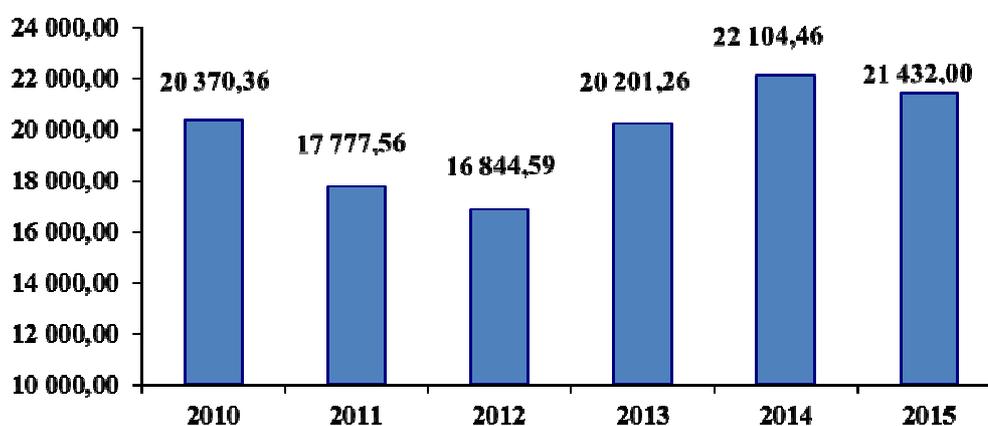
Évolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2010-2015



3.24 – LES DÉCHÈTERIES

Apports 2015	Papier/ Carton	Ferraille/ Appareil ménager	Verre	Plâtre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
QUIMPER EST	253,94	283,62	205,10	127,56	821,00	619,82	838,81	1 283,37	731,64	5 164,86
QUIMPER NORD	150,22	244,32			708,18	491,50	2 142,24	1 492,90	701,36	5 930,72
ERGUÉ GABÉRIC	72,58	113,82		45,50	235,54	213,32	1 548,00	874,64	351,60	3 455,00
GUENGAT	30,48	71,84			510,51		691,68	322,41		1 626,92
PLUGUFFAN	145,70	229,84			633,22	422,04	2 139,28	1 001,02	683,40	5 254,50
TOTAL	652,92	943,44	205,10	173,06	2 908,45	1 746,68	7 360,01	4 974,34	2 468,00	21 432,00

Evolution des déchèteries de Quimper Communauté 2010-2015



En 2015, le tonnage reçu en déchèteries est en baisse de plus de 3 % après 2 années de hausses importantes en lien avec l'ouverture pour partie de la déchèterie de QUILLIHUEC à ERGUÉ GABÉRIC fin 2012. À l'examen plus précis des chiffres, la baisse est concentrée essentiellement sur les tailles et végétaux qui chutent de près de 1 200 tonnes entre 2014 et 2015. Sur l'ensemble des autres produits collectés en déchèterie, le tonnage est stable avec certaines hausses plus significatives sur les ferrailles et appareils ménagers (+ 3,2 %) et surtout sur les gravats (+ 13,5 %).

On constate par contre que le tonnage d'encombrants n'augmente pas. Ces déchets sont enfouis en centre d'enfouissement. Aujourd'hui sur les apports en déchèteries, le tonnage d'encombrants ne représente que 13,6 % des déchets traités en centre d'enfouissement.

Le tonnage de plâtre après une hausse importante en 2014 est resté stable en 2015, avec 173 tonnes.

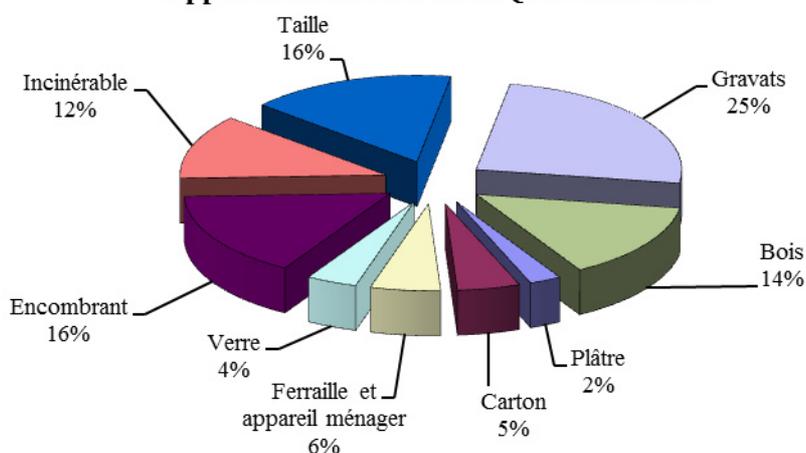
La société VEOLIA PROPRETÉ assure, dans le cadre de son contrat d'exploitation, un suivi des entrées sur les différentes déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Le nombre d'entrées est en nette augmentation entre 2014 et 2015 (+ 8 %). Sur l'année, nous avons enregistré au total 363 043 entrées et, pour la 1^{ère} fois, c'est le site de QUIMPER NORD qui reçoit le plus d'utilisateurs sur l'année devant les sites de PLUGUFFAN et QUIMPER EST. Par contre, on note une baisse de fréquentation sur le site de KERDREIN à GUENGAT.

Les chiffres indiquent, qu'hormis le samedi qui est le jour de pointe, la plus forte activité a lieu le lundi, avec les journées les plus faibles en terme d'affluence les mardis et jeudis. La fréquentation est plus forte les après-midis, en particulier sur la plage horaire 14 h/16 h.

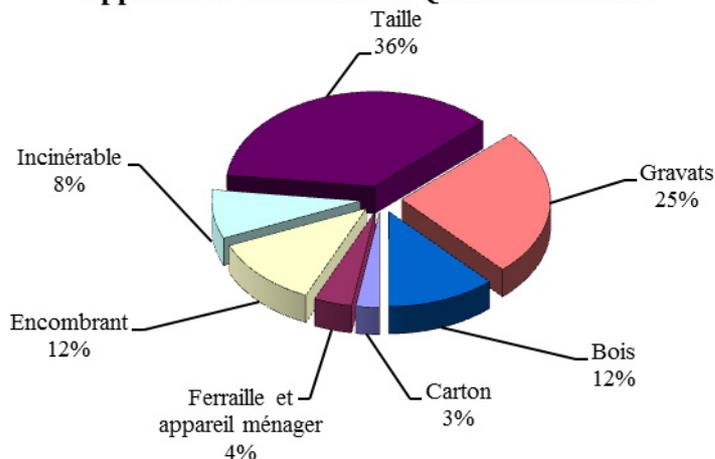
En 2015, la société VEOLIA PROPRETÉ a poursuivi ses efforts en matière d'optimisation des mouvements de bacs, avec l'utilisation du Packmat et en gérant au mieux le déclenchement de l'enlèvement des bacs pleins. Ceci permet de limiter le nombre de rotations et donc de nuisances liées au trafic. Pour exemple sur la déchèterie de QUILLIHUEC à ERGUÉ GABÉRIC où le tonnage reçu a augmenté de plus de 9 %, le nombre de mouvements n'a augmenté que de 4 %.

Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries atteint 82,30 %.

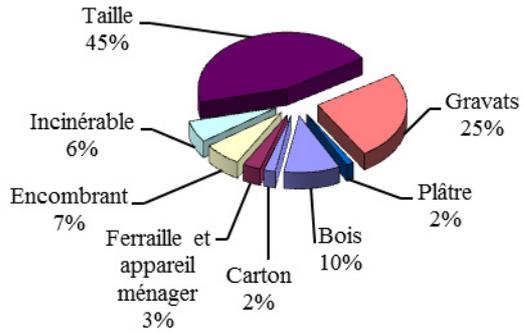
Apports à la déchèterie de QUIMPER EST



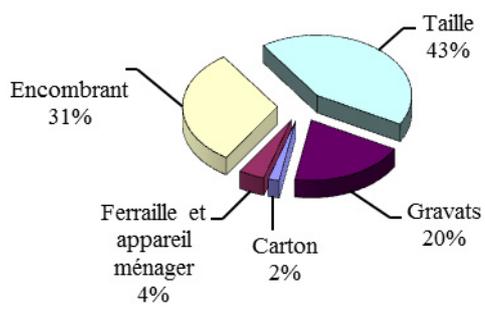
Apports à la déchèterie de QUIMPER NORD



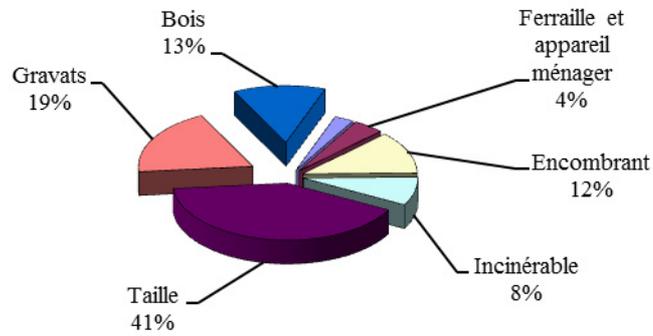
**Apports à la déchèterie de QULLIHUEC
ERGUÉ-GABÉRIC**



**Apports à la déchèterie de KERDREIN
GUENGAT**



**Apports à la déchèterie de KERBENHIR
PLUGUFFAN**



Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) est en très nette augmentation en 2015 (696 tonnes) contre 602 tonnes en 2014, soit une hausse de près de 12 %.

Par ailleurs, sur les cinq déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 179 tonnes en 2015.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

Le tonnage de carton collecté en centre-ville de QUIMPER a augmenté de près de 15 % pour atteindre 189,32 tonnes. 2,32 tonnes ont été collectées sur le bourg de LOCRONAN.

Sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTE, il est disposé un nombre relativement conséquent de conteneurs pour la collecte des vêtements usagers (59 au 31 décembre 2015). Le tonnage collecté principalement par l'association ABI 29 atteint 237,4 tonnes supplémentaires, soit près de 16 tonnes supplémentaires par rapport à 2014.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 – TRAITEMENT

Pour le traitement de ses déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries sont traités au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTE avait un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries, avec la société VEOLIA PROPRETÉ. Ce contrat s'est achevé courant juillet 2015 et QUIMPER COMMUNAUTE a retenu la société SITA qui traite les déchets encombrants sur son centre de GUELTAS dans le MORBIHAN.

4.2 – VALORISATION MATIÈRE

QUIMPER COMMUNAUTE a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2015, de valoriser plus de 19 308 tonnes de déchets sur les 49 553 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTE, **soit un taux de valorisation matière de 39 %, en légère diminution par rapport à 2014 où le taux était de 40,4 %**. Cette diminution est principalement due à la baisse de tonnage de déchets végétaux collectés en déchèterie.

4.3 – VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Depuis 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2015, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 22 861 tonnes. Ces apports ont permis de produire 6 415 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 1 300 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 85,1 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

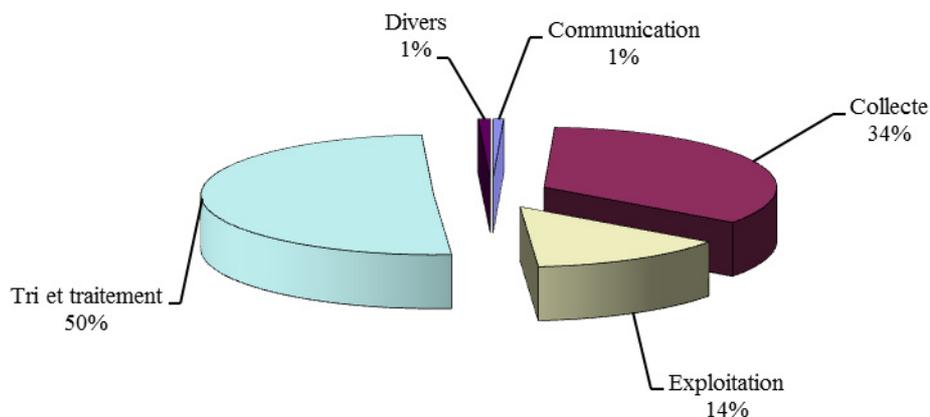
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 442 584,27 € TTC
▸ Colonnes d'apport volontaires	173 783,71 € TTC
▸ Cartons en centre-ville de QUIMPER	49 125,47 € TTC
▸ Encombrants	2 393,40 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	154 850,21 € TTC
▸ Fourniture de sacs de collecte sélective	87 831,98 € TTC
▸ Fourniture de composteurs	0,00 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	115 868,73 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	1 053 155,13 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	271 242,18 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	23 159,68 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	496 859,53 € TTC
▸ Plâtres et amiantes issus des déchèteries	26 117,70 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	114 382,82 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	289 303,53 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des DMS	122 186,13 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 938 845,74 € TTC
Communication	62 215,96 € TTC
Divers	
▸ Locations, broyage déchets verts particuliers et autres frais	70 570,09 € TTC
TOTAL	8 494 476,26 € TTC

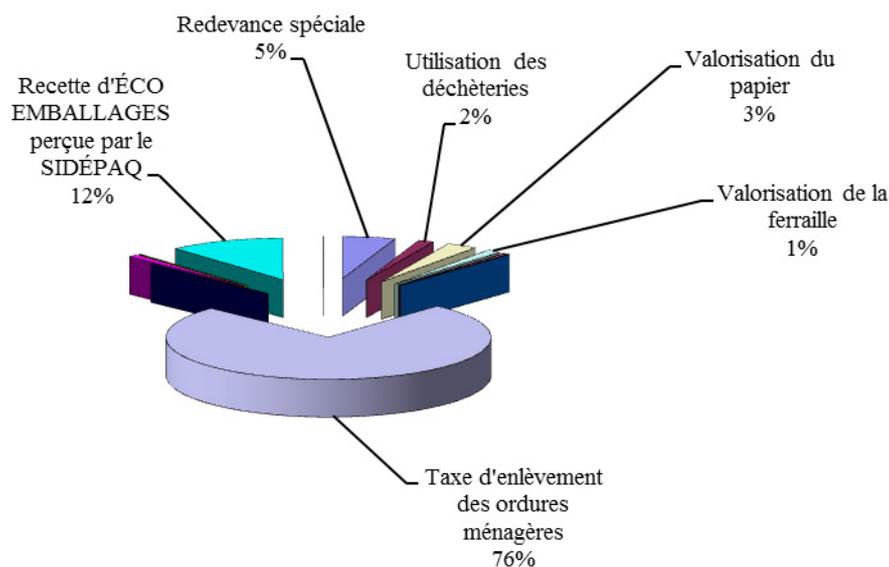
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▶ Redevance spéciale	560 613,76 € TTC
▶ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	166 841,71 € TTC
▶ Valorisation du papier	324 881,75 € TTC
▶ Valorisation de la ferraille	149 196,86 € TTC
▶ Récupération des batteries au plomb	3 513,44 € TTC
▶ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	37 883,47 € TTC
▶ Revente d'électricité à EDF panneaux photovoltaïques	7 003,52 € TTC
▶ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 102 326,00 € TTC
▶ Subvention du Département pour la communication et semaine de réduction des déchets	35 760,96 € TTC
▶ Subvention du Département pour le plan local de prévention	100 431,00 € TTC
▶ Participation pour l'acquisition de composteurs, broyage de déchets verts chez les particuliers, gobelets réutilisables	8 205,34 € TTC
▶ Recette d'ÉCO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	1 232 347,01 € TTC
▶ Divers	5 169,52 € TTC
TOTAL	10 734 174,34 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
▸ Études géotechniques et mesures acoustiques	9 390,00 € TTC
▸ Logiciel	1 200,00 € TTC
▸ Achats de conteneurs et colonnes	9 465,28 € TTC
▸ Travaux de conteneurs enterrés	10 920,00 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de locaux techniques	2 074 768,28 € TTC
▸ Mise en place de plateforme	6 367,66 € TTC
TOTAL	2 112 111,22 € TTC

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
▸ Participation Ville de Quimper conteneurs enterrés	33 757,00 € TTC
TOTAL	33 757,00 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2015

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	20 831,77
➤ VERRE	2 647,04
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 115,94
➤ PLASTIQUE	245,18
➤ MÉTAUX	77,60
➤ ENCOMBRANTS	88,76
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST	5 164,86
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD	5 930,72
➤ DÉCHÈTERIE DE GUENGAT	1 626,92
➤ DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN	5 254,50
➤ DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ GABÉRIC	3 455,00
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	179,05
➤ D 3 E	698,75
➤ TEXTILES	237,40
TOTAL	49 553,49

VALORISATION : 19 308,44 TONNES – SOIT 38,96 %

	COLLECTES SÉLECTIVES	DÉCHÈTERIE ERGUÉ GABÉRIC	DÉCHÈTERIE QUIMPER EST	DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	DÉCHÈTERIE GUENGAT	DÉCHÈTERIE PLUGUFFAN
➤ VERRE	2 647,041		205,100			
➤ PAPIERS	3 115,941	72,580	253,94	150,22	30,48	145,70
➤ CARTONS						
➤ PLASTIQUE	245,175					
➤ MÉTAUX COLLECTE SÉLECTIVE	77,604					
➤ BOIS		351,600	731,64	701,36	0,000	683,40
➤ DÉCHETS VERTS		1 548,000	838,810	2 142,240	691,680	2 139,280
➤ ACIER INCINÉRE	594,096					
➤ ALUMINIUM INCINÉRE	62,958					
➤ FERRAILLES		113,820	283,62	244,320	71,84	229,84
➤ APPAREILS MÉNAGERS						
➤ D 3 E	698,750					
➤ TEXTILES	237,400					
TOTAL	7 678,965	2 086,000	2 313,110	3 238,140	794,000	3 198,220